

Chiffres décisifs

Nous publions ailleurs l'analyse du vote total du Dominion, à l'élection du 21 septembre.

Les conservateurs ont obtenu 569,789 votes.
Et les libéraux 531,896 "

Soit une majorité conservatrice de 37,893 "

D'autre part, la majorité des conservateurs dans Ontario est de 55,880 "

Il s'en suit donc que les libéraux ont une majorité de 18,000 dans tout le reste du Dominion.

Voilà des chiffres qui confirment absolument nos avancées, et que les nationalistes ne pourront contredire.

C'est Ontario qui va gouverner contre le sentiment du reste du Dominion !

Le parti libéral

EST L'ENNEMI DE TOUS LES DOCTRINAIRES ET DE TOUS LES SECTAIRES.

Le parti libéral est le parti des idées modérées, de la conciliation, seule politique possible dans un pays habité par des races de mentalité et d'idéals différents; c'est le parti qui, dans toutes les questions, recherche le plus grand bien de la masse du peuple et s'écarte avec soin de tous les extrêmes en doctrine comme en pratique.

Il n'y a place dans le parti libéral pour aucun fanatisme, religieux ou politique; pour aucune intransigeance; pour aucun ostracisme.

Comme le disait excellemment le "Globe" l'autre jour, le parti libéral recherche le bien être de la masse, plutôt que la fortune d'une classe privilégiée. Son idéal, c'est une nation de citoyens gagnant largement leur vie, plutôt qu'une nation de millionnaires et de miséreux.

Faire le plus grand bien au plus grand nombre, voilà son but. Et pour y atteindre, il lui faut nécessairement se tenir en garde contre ce qui pourrait favoriser une classe au dépens des autres.

En religion, il veut la liberté pour tous et le respect des droits de tous. Mais il se base sur ce principe que la liberté de l'individu est bornée par la liberté de son voisin, et que nul n'a le droit d'empiéter sur la liberté d'autrui.

En économie politique, il veut la liberté du commerce, condition idéale admise par tous les économistes, mais tempérée et modifiée suivant les besoins légitimes de l'industrie nationale et ceux du trésor public.

En économie sociale, il recherche la plus grande division possible de la richesse, afin que le plus grand nombre possible puisse posséder et que l'acquisition de la richesse soit à la portée de l'initiative intelligente et bien dirigée de tout membre de la société.

Ces principes d'écarter de toute intolérance fanatique en religion, qu'elle soit orangiste, athée, ou castor; de toute règle de fer en fiscalité; du libre échange absolu et du protectionnisme à outrance; de tout favoritisme de classe; de l'aristocratie financière ou du socialisme.

En un mot, le parti libéral est le parti du juste milieu et son programme est assez large pour qu'il se recommande à tous les esprits pondérés et modérés, désireux de vivre et de laisser vivre; respectueux de toutes les croyances sincères, il s'ouvre à tous ceux qui, dans ce pays du Canada, veulent vivre en paix avec leurs voisins et travailler en harmonie avec eux, au progrès matériel et intellectuel de la nation canadienne toute entière.

Monk vs Borden

LA MARINE ET LE PLEBISCITE.

L'organe de M. Monk nous répond:

Pour ceux qui suivent la politique, il est connu et depuis plusieurs mois avant les élections, que M. Borden a proposé lui-même une résolution comportant la consultation populaire avant toute entreprise navale DE NATURE PERMANENTE.

C'est ce que voulait M. Monk. Ni l'un ni l'autre n'a donc eu à capituler.

Ils ont simplement respecté leur parole.

Le confrère joue sur les mots. Et même d'après son texte, il n'y aurait pas unité d'opinion entre les hon. MM. Monk et Borden.

M. Monk, qui ne veut d'aucune contribution du Canada à la défense impériale, a demandé le plébiscite sur toute la question.

M. Borden, dans la dernière de ses attitudes sur la question, demandait une contribution IMMEDIATE, en

argent, et déclarait que le Canada devait aider l'Empire sous une forme quelconque.

La question que veut soumettre M. Monk à l'électorat est la suivante: "Le Canada doit-il, ou ne doit-il pas contribuer à la défense de l'Empire?"

M. Borden lui, s'il en appelait au peuple, devrait, pour être fidèle à sa politique passée, poser simplement la question suivante: "Comment le Canada doit-il contribuer à la défense de l'Empire?", admettant comme évident le principe même de l'obligation.

Entre M. Monk abstentionniste et M. Borden qui n'hésite que sur les moyens à prendre, il y avait un abîme. Comment l'a-t-on comblé? voilà la question.

La différence

L'expérience a pourtant prouvé, en plusieurs circonstances, que le "Devoir" se hâtait trop de nous contredire.

Ainsi, quand nous avions annoncé, quelques jours avant le 21 septembre, que M. Ethier allait être élu par acclamation, dans Deux-Montagnes, le "Devoir" poussa les hauts cris, et cependant les faits nous donnèrent raison.

Il en est de même pour l'élection de M. Bureau dans Trois-Rivières. Dès le matin du 22, nous déclarions que l'hon. M. Bureau serait probablement élu au deuxième tour; de nouveau le confrère cria au ridicule et cependant M. Bureau est maintenant député de Trois-Rivières.

Vendredi, nous annoncions que la réélection de M. Monk, dans Jacques-Cartier, comme ministre, serait contestée, à cause d'une irrégularité dans la proclamation. Une troisième fois les journaux ministériels de l'heure déclaraient cette rumeur absurde. Cependant le "Canada" avait parfaitement raison.

ment raison et la contestation est maintenant en marche.

Tandis que le "Devoir" s'amuse à des fumisteries, le "Canada" fournit à ses lecteurs une information neuve et précise.

Indiscrétion ou mouchardise?

Nous lisons dans le "Devoir" de samedi, au cours de son compte-rendu de l'assemblée tenue par l'hon. M. Pelletier, à la Jeune Lorette:

"M. Laverne poursuit en disant qu'il allait déclarer que M. Pelletier ne pouvait dire, car il n'est pas engagé au serment professionnel. Nous aurons le plébiscite sur la loi navale, et dans un avenir prochain.

Et M. Laverne, qui lui a dit que nous aurions un plébiscite?

M. Pelletier ou l'un de ses collègues auraient-ils rompu le secret professionnel? Ou quelques mouchards auraient-ils divulgué les murs de la salle du Conseil des Ministres?

La galerie du ministère Borden

CE QUE DISAIT L'"ACTION", EN AVRIL 1911, DE QUELQUES-UNS DES MINISTRES DE M. BORDEN.

Comme son grand frère le "Devoir", l'"Action" est parfaitement satisfaite du ministère Borden.

Nous nous en étions volontiers parce que l'"Action", dans son premier numéro du 15 avril 1911, ne trouvait rien de plus pressé que de dénoncer le parti conservateur, et mettait au premier rang de cette dénonciation M. Borden lui-même et plusieurs des ministres qu'il a appelés à son cabinet.

Il y a lieu de se demander par quel bienheureux effet du hasard ces ministres, que l'"Action" d'avril 1911 considérait indignes de toute approbation, ont maintenant trouvé grâce à ses yeux.

Voici les extraits les plus saillants de l'article en question:

PARTI POURRI.

Les "vieux conservateurs rompus", qui s'expriment de ce temps-ci par la table tournante de la "Patrie", veulent absolument savoir la raison de leur guigne persistante.

Nous allons tâcher de leur dire. S'ils ont tant de malheur, ils n'en doivent accuser ni M. Monk, ni M. Bourassa. C'est tout simplement qu'ils n'ont ni chef ni idée — et que LEUR PARTI EST POURRI jusqu'aux moelles.

(L'"Action", 15 avril, 1911.)

M. BORDEN APPRECIÉ COMME CHEF

Il n'ont pas de chef. M. BORDEN, NOUS NOUS EXCUSONS D'AVOIR A LE REPETER... M. BORDEN N'EST PAS, N'A JAMAIS ETE, NE SERA JAMAIS UN CHEF.

C'EST UN FAIT QUI NE SE DISCUTE PLUS, MEME CHEZ LES LES DEPUTES DE L'OPPOSITION. La fortune aura comblé M. Laurier de toutes les façons. Elle lui a donné l'éloquence, l'esprit politique, des amis dévoués et nombreux. Elle a fait davantage encore, comme par une prévoyance maternelle, en lui choisissant un jour pour adversaire M. R. L. Borden.

Dire de M. Borden qu'il manque de la qualité première du tacticien, c'est-à-dire le sens de l'opposition, serait une inexactitude. On peut n'avoir pas le sens de l'opposition et, néanmoins, faire quelquefois, sans le vouloir, une manœuvre habile. C'est ce qui, de mémoire d'homme, n'est jamais arrivé au chef actuel de l'opposition, même par accident. IL A PLUTOT, SI L'ON PEUT DIRE, LE SENS PARFAIT DE L'"INAPPROPRIÉTÉ". IL EST INFAILLIBLE DANS LA GAFFE.

Au moins est-il doué de quelque magnétisme? Vous feriez rire en posant la question devant les gens de la capitale, QUI NE SE LASSENT PAS DE FAIRE DES GORGES-CHAUDS DE SON IMPOPULARITÉ. — Ce n'est pas qu'il n'ait que des défauts, au contraire. Malheureusement ses qualités ne sont pas de celles qui gagnent d'ordinaire la sympathie. Ainsi — nous signalons le fait parce qu'il est notoire — M. Borden passe pour être d'une extrême économie. Eh bien! nous osons dire que ce trait de caractère lui a nué vingt fois plus peut-être que le pire de ses actes politiques. Ses partisans lui reprochent d'AIMER TROP L'ARGENT, ils lui font pressentir un crime de ce qu'ils appellent SON AVARICE SORDIDE, et s'ils

M. Monk à Lachine

Elu par acclamation député de Jacques-Cartier, l'hon. M. Monk a adressé quelques mots à la centaine d'électeurs qui s'étaient réunis pour l'accueillir.

Mais il s'est retranché derrière le secret ministériel pour refuser de faire connaître la politique du ministère dont il fait partie. Cette prudence est significative.

Il a pourtant déclaré, sans croire être indiscret, qu'il avait accepté avec enthousiasme l'offre d'un portefeuille qui lui a fait M. Borden, avec lequel, d'ailleurs, il a toujours été dans les meilleures termes — même, lorsque, à ses côtés, M. Bourassa appelait ce cher M. Borden un..... content. Même lorsqu'il refusait d'assister aux banquets et aux assemblées où M. Borden était le principal personnage.

Il y a, évidemment, différentes manières de manifester l'estime que l'on a pour son chef: celle de M. Monk est pour le moins originale. Mais ce qui ressort surtout du discours de M. Monk, c'est le contentement. C'est du nouveau ministre des Travaux Publics, la satisfaction qui débordait chez lui, de la façon dont M. Borden a traité la province de Québec.

"J'ai remarqué, a-t-il dit, chez M. Borden un vif désir de plaire à la province de Québec". Exemple: lorsque il a donné le portefeuille de la milice au colonel Sam Hughes; celui du Commerce à l'hon. Geo. E. Foster; lorsqu'il a promis au Dr Sproule le fauteuil de président de la Chambre des Communes, etc.

Ces prévenances de M. Borden envers la province de Québec sont, en effet, tout à fait touchantes, et nous

consentent, dans l'intervalle de leurs petites rébellions périodiques, A LE SOUFFRIR COMME PIS-ALLER, du moins ne se gênent-ils pas pour le traiter ouvertement et en tout temps, DE "PEIGNE", (pardonnez!) et de "grigou".

Le ministère, voilà trois ans passés, a jugé qu'un tel collaborateur méritait bien un salaire. M. Borden, contre l'avis de ses partisans, accepta les sept mille piastres par an qu'on lui offrait, ce qui augmenta d'autant ses petites économies.

Depuis cette époque, l'opposition a pour chef un fonctionnaire du gouvernement, et M. Borden touche, en plus de son traitement officiel, les sept mille piastres susdites.

IL FAUT AVOUER QU'IL LES GAGNE RICHEMENT.

LES VIEUX CONSERVATEURS: FOSTER ET HUGHES.

Les libéraux, au moins, dans l'opposition, n'étaient pas comme cela!

Ils agissaient. Bien ou mal, ils faisaient quelque chose. Ils agitaient l'opinion. Ils remuaient des idées. Surtout, ils n'avaient point gardé, dans leur état-major, de réputations trop lourdes à porter. ET LE PARTI QUI GAGNA LA BATAILLE EN 1896, NE TRAINAIT A SA REMORQUE NI DES FOSTER NI DES HAGGART...

Le parti conservateur aurait pu faire de même et se régénérer durant ses années d'adversité.

LES VIEUX CONSERVATEURS, ou plutôt les conservateurs de la vieille école, les "vieux conservateurs rompus", ne l'ont pas voulu.

Ce sont eux, en effet, qui depuis quinze ans mènent "le parti". Ce sont eux qui depuis quinze ans dirigent la lutte contre le ministère, tout le pays sait avec quelle adresse et quel succès!

Se consolent-ils jamais de leur aventure de 1896? Après tant d'années écoulées, on dirait qu'ils n'en ont pas encore perdu la stupeur. On aura beau faire, la reconquête du pouvoir POUR LE POUVOIR restera toujours leur unique préoccupation. Indifférents à tout le reste, capables d'accepter n'importe quelle "combinaison" pour arriver au but rêvé, PRETS A SIFTONNER COMME PRETS A BORDEN OU A FOSTER, ils sont toujours sous la hantise du même désir. Ils restent inébranlablement attachés, non pas, comme le dit la "Patrie", "à leurs principes et à leur drapeau", MAIS AU SOUVENIR DE L'AUGE.

A eux tous, ils ont réussi à décourager depuis quinze ans, au sein de leur parti, tout effort intelligent et libre.

A EUX TOUS, ILS ONT REUSI A MAINTENIR UN BORDEN A LA TÊTE DE L'OPPOSITION et il ont pu proscrire un Monk.

Et à eux tous enfin, ils conduiront l'un de ces quatre matins leur parti à un désastre pire encore que tous ceux que nous avons vus. Ce jour-là l'heure du réveil aura peut-être sonné pour les conservateurs.

ET LES FOSTER, LES HUGHES ET LES HAGGART, avec leurs amis, iront à tous les diables.

Ce sera la première chose qu'ils n'auront point volée.

L'"Action" a été mauvais prophète. Les Borden, les Hughes, les Foster régneront. Et Monk, le pur, leur tient la bavette. Et l'"Action" convertie trouve cela admirable.

comprendons que M. Monk n'ait pas voulu "entreprendre de faire l'éloge de chacun des membres du cabinet", dont il attend, d'ailleurs, une collaboration harmonieuse.

Très curieuse mentalité, n'est-ce pas?

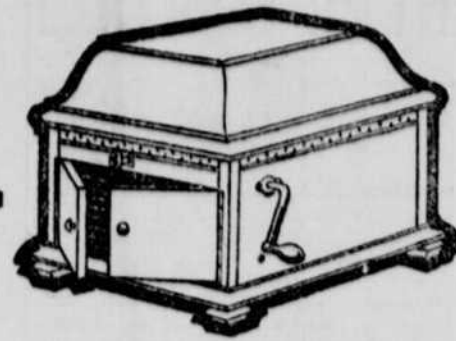
C'est, d'ailleurs, absolument celle que dénote, depuis les élections, son organe, le "Devoir", qui s'absorbe dans la contemplation béate des avantages que la victoire orangiste du 21 septembre assure à la province de Québec et aux Canadiens-français. Chacun prend son plaisir où il le trouve.

La fin d'une plaisanterie

La justice est parfois lente à se mouvoir mais elle se meut tout de même.

Il y a près d'un an le journal "Le Pays" publia à plusieurs reprises un article où il était affirmé que des rideaux de 26 mille francs, des meubles et des tapis de grande valeur avaient été détournés du pavillon canadien à l'exposition de Paris en 1900.

Le "Canada" publia deux lettres de M. W. D. Scott niant ces faits et pria "Le Pays" de préciser son accusation. Ce journal n'en fit rien, mais M. Tanquerre Marsil intervint dans le "Devoir" et associa le nom de M. le sénateur Dandurand à cette ridicule histoire. Monsieur Bourassa se hâta de dégarer la responsabilité de son journal en termes non équivoques. Nous devons à la vérité de dire qu'il le fit spontanément et avant de connaître la poursuite intentée contre son journal et contre M. Marsil. Nous reproduisons ailleurs le jugement rendu du contre ce dernier que le "Devoir" se plaisait à



VICTROLA X \$100.

LE FAMEUX VICTROLA \$100

(PAIEMENTS FACILES SI ON LE DESIRE)

Cet instrument prodigieux vous apporte un choix de la meilleure et la plus nouvelle musique du monde, des voix renommées, des fanfares splendides et des morceaux merveilleux d'instruments. Le Victor-Victrola n'a pas d'égal comme instrument musical parfait et, au moyen de portes pouvant disposer du son, vous pouvez entendre une reproduction retentissante ou douce.

Toute maison bien meublée considère maintenant le Victor-Victrola comme indispensable. Il est le CADEAU IDEAL DE NOEL.

Entendez-le Aujourd'hui à l'un de nos Magasins.

VICTROLAS, \$65.00 et plus.

Autres Gram-o-phones, \$30 à \$200.

Régistres à double face, 90c pour les deux.



Berliner Gram-o-phone Company

(LIMITED)

415 rue Ste-Catherine Ouest, près Mansfield.
488 rue Ste-Catherine Est, près St-André.

BILLET DU MATIN

Action de grâces

Prière d'un Pharisien nationaliste

"En ce beau jour d'action de grâces, mon âme nationaliste se réjouit de ce que la dernière année ait vu tomber ce mécréant de Laurier, traître à sa race et à sa religion;

"Ma chère et tendre âme de castor exulte de joie et de bonheur de ce que désormais notre pays ne sera plus gouverné par un Canadien-français, mais que notre race aura pour guide et pour soutien l'hon. Geo. E. Hughes Foster;

"Mon âme, ma douce et mystique âme de bigot, s'émue et se perd en de troublants transports, quand elle contemple quels défenseurs s'arment maintenant pour protéger notre religion en péril;

"Je rends grâces qu'on nous ait donné Hughes pour nous sauver du schisme, et Sproule pour chasser loin de nous l'hérésie;

"Je rends grâce qu'on nous ait assuré le dévouement et la reconnaissance de M. Rogers, si zélé et si actif pour la cause du Vatican et le respect de nos autorités ecclésiastiques;

"Je rends grâce de ce que le libéralisme ait subi une défaite, et que l'orangisme triomphant ait planté son drapeau sur cette conquête;

"Année trois fois bénie! Date trois fois sainte où notre foi et notre croyance ont enfin été vengées et exaltées.

"Date trois fois sacrée, où la chute de Laurier a marqué l'avènement du fanatisme cher à mon esprit et du préjugé sublime!

"Mon âme pleure de joie, et mon cœur est ravi d'enthousiasme!

"Action de grâces! Action de grâces!"

Pour copie conforme:

GRAINDORGE.

Dédicace

Dédié par Graindorge, aux grimailleries du pont d'Avignon et au directeur de l'"Action" cette épigramme de Boileau:

En vain par mille et mille outrages
Mes ennemis, dans leurs ouvrages,
Ont cru me rendre affreux aux yeux
de l'univers.

Cotin, pour décrier mon style,
A pris un chemin plus facile:
C'est de m'attribuer ses vers.

"M. Borden, disait l'"Action" en avril 1911, n'a jamais été, n'est pas, ne sera jamais un chef."

Que s'est-il donc passé depuis cette époque, toute récente pourtant, a publié samedi. Ce jugement met fin à une accusation qui cachait peut-être une méchanceté mais que nous qualifions dans le temps de mauvaise plaisanterie.

LOCOMOTIVES Chars à Bascule--Rails

Toutes grandeurs. — Prompte livraison. Neufs et de seconde main.

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS. COOPER. Téléphones Main 3420-3421 NOUVEAU BLOC DE LA BANQUE IMPERIALE.

Une Vraie Chance

25,000 pieds de terrain dans la ville de Sorel; 197 pieds de front sur la rue George, par un average de 140 pieds de profondeur et 50 pieds par 146 rue Charlotte avec bonne grande maison et dépendance le tout pour \$5,000.00.

On échangeait pour une bonne propriété à Montréal. S'adresser à

J. A. ROY, 20 St-Jacques

Chambres 28 et 29 Tél. Main 1318



La Vogue Irrésistible des

GANTS PERRIN

pour hommes est due à leur supériorité bien établie au point de vue de la qualité, de la coupe et de la durée.

TOUTES LES PINTURES. TOUTES LES NUANCES A LA MODE.

Au Fil de la Plume

M. Monk l'a déclaré à Lachine:

"Tous les ministres n'ont pas d'autre ambition que celle de servir leur pays."

Maintenant, si vous en doutez, vous avez bien mauvaise grâce.

Son discours respirait d'ailleurs cette béate satisfaction qui est devenue la note nationaliste depuis le 21 septembre.

Pauvres électeurs! Vous a-t-on assez bernés et trompés!

Et n'avions-nous pas mille raisons de dénoncer le pacte tory-nationaliste.

M. Monk n'a pas dit un mot, d'ailleurs, de la question navale, des garanties que lui a assurées M. Borden.

M. Monk a pour principe: "Le pouvoir d'abord; les affaires, ensuite."

M. Jean Dumont, en voulant faire la guerre au gouvernement Gouin, n'a réussi qu'à prouver que sa politique de colonisation a donné d'excellents résultats dans la province.

On parle de renvoyer M. Dumont à l'"Evénement".

Ou, tout simplement, M. Bourassa lui ferait une petite admonestation dans le "Devoir". Mais, en ce moment, la plume du Maître est rouillée.

M. Tanquerre Marsil a dû tirer le rideau sur l'affaire des rideaux.

L'hon. M. Grinham laisse à son successeur un surplus de \$272,000 à l'intercolonial.

Les conservateurs arrivent au pouvoir à une heure très confortable.

Le "Devoir" se met maintenant à écrire des articles "À l'imitation du "Canada"!"

C'est décidément une rage qu'il a de nous copier.

Les SCOTCH et IRISH

Whiskies de Mitchell

Les Liqueurs Nationales d'Ecosse et d'Irlande, les préférées des connaisseurs, défient la critique et la comparaison.

DEMANDEZ-LES A VOTRE FOURNISSEUR

LAPORTE, MARTIN & CIE, Limitée, Agents, MONTREAL.

Tous les chars de la cité ayant été
l'est font le raccordement à l'avenue
Lasalle. C-2

La traversée du Niagara

LE CAPITAINE KLAUS LARSEN TRAVERSE POUR LA SECONDE FOIS LES RAPIDES DU NIAGARA EN CANOT AUTOMOBILE.

Niagara Falls, 29. — Le capitaine Klaus Larsen, de Détroit, a fait, aujourd'hui, son second voyage sur la rivière Niagara, des cataractes à Lewiston, dans un canot automobile. Le capitaine a fait les six milles du trajet en 25 minutes, par un grand vent qui rendait les eaux encore plus agitées. Parti du quai canadien à 11 h. 50, il passa sous le pont de fer cinq minutes après; il entra alors dans le rapide même et disparut pendant un moment dans le terrible remous; il traversa le Whirlpool, puis trouva les eaux calmes pour entrer finalement dans les rapides du Devil's Hole.

Les nouveaux cardinaux

DIX-SEPT NOUVEAUX CARDINAUX SERONT NOMMES PAR LE PAPE PIE X AU CONSISTOIRE QUI AURA LIEU LE 27 NOVEMBRE.

Rome, 29. — Le Pape va créer un grand nombre de nouveaux cardinaux au consistoire du 27 Novembre. La liste des prélats qui seront élevés au cardinalat sont : Mgr S. M. Cos Y. Maeljo, archevêque de Valladolid; Mgr. Dumede Falconia, Délégué apostolique à Washington; Mgr. A. Vico, nonce papal à Madrid; Mgr. Granito Di Belmonte Pignatelli; Mgr. John M. Farley, archevêque de New-York; Mgr. Francis Bourne, archevêque de Westminster; Mgr. Francis S. Bane, archevêque d'Ohmetz; Mgr. Amette, archevêque de Paris; Mgr. O'Connell, archevêque de Boston; Mgr. Dubillard, archevêque de Chambéry; Mgr. Franz Nagel, archevêque de Vienne; Mgr. de Cabrières, archevêque de Montpellier; Mgr. Bisletti, major domo papal; Mgr. Lugari; Mgr. Pompili; Mgr. Brillot, de l'Ordre des Jésuites et Mgr. Van Rossum, des Redemptoristes.

La terreur à Pékin

UNE CRISE EST IMMINENTE DANS LA CAPITALE. — UN MAS-SACRE EST ATTENDU POUR DEMAIN. — LES INDIGENES S'ENFUIENT. — L'EMPEREUR EST PARTI ET LE PREMIER MINISTRE S'EST SUICIDE. — LES TROUPES REFUSENT DE MARCHER.

Pékin, 29. — La nouvelle d'une victoire impériale près d'Hankow a remonté les esprits un peu troublés de l'administration. En plus, un emprunt va probablement être conclu avec un syndicat belge, ayant des rapports avec les financiers français et anglais. L'emprunt est de \$18,000,000 avec 6 pour cent d'intérêt; le syndicat reçoit une commission de 4 pour cent.

Le corps diplomatique a tenu une réunion cet après-midi pour considérer la requête du vice-roi de la province de Chi-Li, qui demande la permission d'établir un « service d'ordre militaire à Tien-Tsin » ce qui est contraire au protocole international de 1902. Cette permission a été accordée.

La panique règne à Pékin; les familles chinoises et mandchoues prennent des mesures de précautions en vue de troubles prochains. Les Mandchous ont peur qu'un massacre ait lieu de la part des Chinois; aussi un grand nombre désertent la capitale; les trains sont bondés et les banques étrangères reçoivent des dépôts d'or et d'argent. Le prix du charbon et des vivres augmente d'une façon effrayante.

Les étudiants ont quitté les universités, et la plupart des écoles sont désertes. La famille impériale elle-même était prête à fuir, mais les légations lui conseillaient de rester. Le Japon a fait connaître qu'il ne peut donner asile à la famille impériale en Mandchourie. L'Assemblée Nationale continue à discuter sur l'attitude qu'elle va prendre vis-à-vis

McRae est condamné

LE MEURTRE DE WILLIAM SHAW FINIRA SA VIE AU PENITENCIER DE KINGSTON.

Corwall, 28. — Le juge Sutherland a condamné aujourd'hui Farquhar D. McRae, ex-bailli du canton de Lancaster, à la prison à perpétuité, pour avoir tué William Shaw, à Bridge End le 1er juillet dernier. Les débats durèrent depuis mardi, et l'avocat de l'accusé M. R. A. Pringle avait demandé au jury sa clémence.

L'HON. OLIVER RESTE ELU

Edmonton, Alta., 29. — L'hon. Frank Oliver a été déclaré élu dans Edmonton, aujourd'hui par une majorité de 2,223 voix. Le vote a donné à l'hon. Frank Oliver 7,000 voix, et à M. Griesback, 4,832. Une liste qui donnait 93 voix de majorité à l'hon. Frank Oliver a été rejetée du fait que les bulletins avaient été brûlés accidentellement.

M. AINEY EN VOYAGE

Le Commissaire Ainey, a profité des quelques jours de vacances, qui succèdent, grâce au jour d'action de grâce, pour aller se reposer à Deschambault.

Le traité franco-allemand

Francfort, Allemagne, 29. — D'après le récent traité passé entre l'Allemagne et la France au sujet du Maroc, l'Allemagne sera représentée dans les commissions ayant contrôle des contrats du gouvernement; elle aura la liberté du commerce; elle obtiendra des terrains et pourra pêcher le long de la côte; elle acquiert et pourra exploiter des mines; elle participera à la surintendance des chemins de fer et des ports de mer qui seront ouverts.

Les élections d'Alsace-Lorraine

Strasbourg, Alsace-Lorraine, 29. — Le résultat des élections générales d'Alsace-Lorraine donne à la chambre des députés : 26 Clericaux; 13 Libéraux et Démocrates; 11 Socialistes; 10 Bloc Lorrain.

Sir Lomer Gouin et les manufacturiers

LE PREMIER MINISTRE INVITE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS A VENIR LE RENCONTRER VENDREDI. — IL SERA ACCOMPAGNE DE L'HON. MACKENZIE.

Il y a quelque temps l'Association des Manufacturiers, succursale de Montréal, prenait l'initiative de demander au gouvernement provincial d'enlever l'impôt décrété par l'article 1347 des Statuts R. Q. 1909.

Les passagers du Lusitania en danger

LE TRAIN QUI LES EMMENAIT A LIVERPOOL ENTRE EN COLLISION AVEC UN TRAIN LOCAL.

Londres, 29. — Le train spécial emmenant les passagers du « Lusitania » à Liverpool qui a quitté la gare Easton à midi aujourd'hui a eu une collision avec le train local de Trent Valley, à Colwich, à environ six milles au sud de Stafford, vers les deux heures et demie. Aucun des deux trains ne fut blessé, mais trois voyageurs de l'autre train ont été gravement atteints.

La commission des eaux limitrophes

SA MAJESTE GEORGE V A APPROUVE LA NOMINATION DES TROIS COMMISSAIRES CANADIENS RECOMMANDES PAR LE GOUVERNEMENT LAURIER.

Ottawa, 29. — Sa Majesté George V, sur la recommandation du Premier-Ministre Asquith, a ratifié la nomination de Sir George Gibbons et de MM. Aimé Geoffrion, de Montréal, et Barnhill, de St-Jean, comme membres de la section canadienne des eaux limitrophes, établie par les gouvernements anglais et américains.

Le personnel de la section canadienne de la commission avait été recommandé au gouvernement impérial le 11 août dernier par le gouvernement Laurier. Au commencement du mois de septembre, un cahier-programme du Bureau Colonial annonça que Sa Majesté avait approuvé ces nominations et que l'ambassadeur Bryce en avait été informé.

BELLE FETE A STE-MADELEINE

MGR BRUCHESI Y BENIT TROIS NOUVELLES CLOCHES.

Une belle fête a eu lieu hier après-midi à la paroisse Ste-Madeleine d'Outremont.

A trois heures, Sa Grandeur Mgr Bruchesi présidait à la bénédiction de trois cloches pour l'église. L'église était remplie de fidèles.

Un grand nombre de citoyens avait réclamé l'honneur d'être les parrains des cloches. Notons entre autres l'évêque U. H. Dandurand, de Montréal, et Mme Dandurand, MM. et Mmes J. G. Piché, Léandre Ethier, L. Lemelin, Label, Oscar Amyot, H. Palmer, Wilfrid Bessette, Mlle Savard et Mlle Foirier.

Le sermon a été donné par le R. P. Toucher, P.S.S., ancien curé d'Outremont.

A six heures, hier soir, a eu lieu un grand banquet dans l'école de Ste-Madeleine.

MORT D'UN JOURNALISTE

LE PROPRIETAIRE DU «NEW-YORK WORLD» EST MORT AUJOURD'HUI A BORD DE SON YACHT.

New-York, 29. — M. Joseph Pulitzer, propriétaire du New-York World est décédé à 1 h. 40 cet après-midi, à bord de son yacht, au large de Caroline du Sud.

L'HON. BORDEN A NEW-YORK

New-York, 29. — L'hon. R. L. Borden, a été l'hôte à un dîner qui lui offrit les membres de cette société, à une courte allocution, le premier ministre a déclaré que les événements récents n'atténuaient en rien les bonnes relations qui existent entre le Canada et les Etats-Unis.

MORT DE Mme GIASSON

Mme GIASSON DESCENDAIT D'UNE DE NOS ILLUSTRES FAMILLES.

Madame T. Giasson, veuve de feu le notaire Giasson, née Letellier de St-Just, (Eliza C.) est morte, hier, au domicile de son fils, 236 avenue Macdougall.

La défunte était née au mois d'août 1845, et était la fille de feu Charles Letellier, seigneur de la Rivière Ouelle, nièce de l'ancien lieutenant-gouverneur de la province, Letellier de St-Just et de l'hon. M. Charles Chapais.

Lui survivent : le Rév. P. A. Letellier, supérieur de la communauté de St-Sacrement, à New-York; Charles Letellier et J. D. E. Letellier, de Québec; Dr. Albert Letellier, de Montréal; Sœur Eugénie, supérieure de la communauté Jésus-Marie, à New-York; Mme George Taschereau, de la Beauce; Mme J. E. Savard, de Montréal.

Les enfants sont le Rév. P. Giasson, des R.R.P.P. du St-Sacrement, New-York; L. M. Giasson, voyageur de commerce de la maison Warden & King; sœur Anne de Jésus, du Couvent du Précieux Sang, de St-Hyacinthe; sœurs Marie-Rose et Ève de Jésus, des Servantes du St-Sacrement; Mme M. A. Bessell.

Mme Giasson est morte entourée de ses enfants.

La date des funérailles sera annoncée dans les journaux.

Nos sympathies à la famille.

LE QUARTIER ST-DENIS EST ISOLE

Toute communication est interrompue actuellement par le tunnel de la rue St-Denis, par suite des travaux entrepris par la ville, dans cette partie de la rue St-Denis, et tout le nord se trouve presque isolé du reste de la ville puisque le tunnel de la rue St-Denis se trouve fermé au trafic, alors que l'autre tunnel, celui de la rue St-Laurent, n'est pas encore terminé. Les plaintes se font nombreuses et l'échevin Tétrault est allé, vendredi, faire enregistrer un protesté en règle auprès des contrôleurs de la ville.

131e SECTION DES VETERANS FRANCAIS

Les membres de la 131ème section des vétérans armées de terre et de mer, sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade M. S. Tranchat, décédé samedi le 28 courant.

Le convoi funèbre partira de la résidence No 299, rue Boyer, mardi matin, le 30 courant à 8 heures.

Le Président.

M. BEULLAC.

INDIGESTION INCURABLE

COMPLETEMENT GUERIE PAR "FRUIT-A-TIVES"

Bancroft, Ont., 17 octobre. J'ai été malade d'indigestion durant des années et j'ai essayé presque tout genre de remèdes. J'ai pris des "Fruit-a-tives" plus ou moins, durant dix-huit mois et je ne suis plus sujet à l'indigestion. Je crois que "Fruit-a-tives" est un splendide remède pour cette maladie.

JOHN REDMOND
"Fruit-a-tives" guérissent toute trace d'indigestion, de dyspepsie, d'acidité d'estomac, de gonflement et de douleur après avoir mangé. Prenez-les régulièrement — une avant les repas et au coucher — donnez aux jus de fruits intenses une chance de rétablir votre système — et vous serez guéri. 50c la boîte, à 4 pour \$2.50, ou boîte d'essai, 25c, chez tous les marchands, ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

INTERESSANTE STATISTIQUE

M. LE CURE BELANGER DONNE HIER, LE RECENSEMENT DE LA PAROISSE DE ST-LOUIS DE FRANCE. — ON COMPTE DANS CETTE PAROISSE 1500 FAMILLES JUIVES.

Hier à son prône M. le curé Bélanger a communiqué aux fidèles les relevés de la population de Saint-Louis de France. Cette paroisse compte 2236 familles, 7669 communians, 1308 non-communians.

M. le curé a fait remarquer un fait assez singulier. Ainsi le nombre des familles a augmenté de 125 depuis 1910, tandis que le chiffre de la population a diminué de 210. Il ne sait à quoi attribuer ce fait.

Sans faire de commentaires, M. le curé a aussi fait remarquer que cette année le nombre de familles juives est de 1500 dans les limites de la paroisse. C'est une augmentation sur l'année dernière.

A LA COUR DE CIRCUIT

M. CHARLES BRUCHESI, C.R., SERAIT L'UN DES NOUVEAUX MAGISTRATS.

Parmi les avocats que l'on cite comme devant probablement être nommés juges de la Cour de Circuit, le nom de M. Charles Bruchesi, C.R., est l'un des mieux recommandés.

M. Bruchesi exerce la profession depuis 23 ans.

Il a pris part à plusieurs luttes politiques et jouit d'une grande popularité.

M. Bruchesi est le frère de Mgr l'archevêque de Montréal et le gendre de feu le juge Desnoyers.

LE JEUNE BARREAU

IL REPRENDRA SOUS PEU SES SEANCES REGULIERES.

M. Arthur Vallée, président de l'Association du Jeune barreau, prépare la convocation du conseil, pour déterminer la date de la reprise des séances de l'année académique.

On dit que l'actif président veut avoir des séances bien remplies, et déjà il s'est assuré le concours de plusieurs magistrats, et d'avocats éminents, pour donner des causeries devant l'association.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Un jugement a été rendu samedi ordonnant la radiation de privilèges dans la cause de Rebecca Simon vs Zaleid Rabinovitch.

La Hartford Fire Insurance Co. poursuit William Z. O'Leary pour \$1500.

Une action de \$10,000, pertes par le feu, est intentée par Ed. Lennon à la Queen Insurance of America.

L'Advance Realty Co. prend également une action de \$10,000, pertes par le feu contre la Caledonian Insurance Co.

George Normand, action de \$2,000 en dommages contre F. J. Jago and Co.

L'action de Rémi Turcotte vs Ed. Turner est renvoyée.

La ville et la M. S. R.

Le conseil de ville sera invité à sa prochaine séance de nommer une commission qui sera chargée de faire une enquête concernant la position de la compagnie des tramways, vis-à-vis de la ville.

Le rapport de cette commission servirait de base à la législation que propose de faire adopter la ville à la prochaine session de la Législature. La proposition sera faite au conseil par l'échevin Larivière.

Vêtements Fashion-Craft faits sur commande.



Nous avons 100 agents au Canada qui ont nos échantillons à vous montrer.

Si dans notre assortiment vous ne trouvez pas exactement ce qu'il vous faut — choisissez votre matériel et votre vêtement sera fait sur commande.

Nous garantissons satisfaction absolue.

Prix pour complets ou pardessus de

\$20. et en montant

Aux Magasins

"Fashion-Craft"

AGENCES DE MONTREAL

231 rue St-Jacques.
463 rue Ste-Catherine Ouest.
469 rue Ste-Catherine Est.

Max. Beauvais Ltd.
Dube Limited.
A. A. Roy.

roys.

L'Union Nationale Française

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE. — ELECTION D'UN NOUVEAU BUREAU POUR L'ANNEE 1911-1912.

L'assemblée générale annuelle de l'Union Nationale Française, a eu lieu hier, en l'immeuble de la société No 71, avenue Viger.

Jamais encore jusqu'ici on n'avait vu un aussi grand nombre de français réunis à cette occasion pour la marque de l'intérêt porté par la colonie française à sa société nationale de bienfaisance est d'un excellent augure pour le développement futur de cette institution.

Aux côtés de M. J. R. Genin, le président sortant de charge, on voyait M. Reynaud, vice-consul, gérant le consulat général de France, M. l'abbé Lecoq, Supérieur de Saint-Sulpice, et M. le pasteur Brandt.

On remarquait dans la salle: MM. A. Martin, F. Révol, président de la Chambre de Commerce française, Emile et Calixte Gahbert, Victor Rougier, Pierre et Marcel Beullac, Dr A. Brisset des Nos. B. de Crève-cœur, C. A. Chouillou, Léon Fréchet, vicomte de Guinémont, Gilbert de Guinémont, E. Baudet, A. Macheras, Dr de Villecourt, Pasquin, père et fils, E. Forget, J. Laurent, de Végile, A. Leblond de Brumath, Ducantel, de la Casinière, E. Lassalle, P. Gallimard, M. Helbronnier, et plus de deux cents autres.

Parmi les Canadiens-français qui y assistaient, nous avons remarqués M. l'échevin U. H. Dandurand, M. le Dr L. Laberge et M. J. O. Labrecque.

Après lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale annuelle, le rapport annuel de M. J. R. Genin fut soumis à l'assemblée. Ce rapport, qui passe en revue les progrès de l'Union depuis vingt-cinq ans, rappelle le souvenir de tous ceux qui ont collaboré à cette œuvre humanitaire, de tous ceux dont les dons généreux ont aidé l'Union à s'établir solidement comme elle l'est aujourd'hui.

Il mentionne particulièrement les dons obtenus du gouvernement français, par les bons offices de M. Co-chery, sur les fonds du Pari Mutuel, d'abord 25,000 francs, puis plus tard, 50,000 francs, les dons de S. G. Mgr Bruchesi, des Messieurs du St-Sulpice, les subventions du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et de la ville de Montréal, nommant à ce propos l'hon. M. Gervais, aujourd'hui juge.

Il dit aussi que l'Union est en instance encore une fois, auprès du gouvernement de la République française pour en obtenir un nouveau don des fonds de pari Mutuel, de 100,000 francs, cette fois, et qu'il y a tout lieu d'espérer que cette somme, ou du moins une grande partie de cette somme lui sera accordée, ce qui permettra de faire de nouvelles améliorations.

Le vote s'est terminé vers six heures. Le dépouillement a donné le résultat suivant :

Bureau : Président, M. Pierre Beullac, 1er vice-président, M. P. Victor Rougier, 2e vice-président, M. le Dr A. Boivert, Trésorier, M. A. de Montgaillard, Secrétaire, M. B. Hubert.

Elus par 154 voix sur 208 votants. Conseil ou commissaires : MM. L. Bourgeois, P. B. de Crève-cœur, A. Trouillard, Louis Herdt, A. Walter, Pierre Leduc, Paul Lait, E. Rampon, E. Ménager, Ed. Bernadet.

Elus par 157 voix sur 203 votants. Censeurs : MM. J. Dantony, A. Kerbulu et H. Balcer, censeur suppléant, M. N. Lacroix.

Elus par 156 voix sur 268 votants. Puis l'assemblée s'est ajournée après un vote de remerciement au bureau, aux commissaires et aux censeurs sortant de charge.

Le Roi, par l'intermédiaire du Lord Lieutenant d'Irlande, aura le pouvoir de réunir, de prolonger et de dissoudre ce parlement, il aura également le droit d'apposer son veto à l'importance quel projet de loi.

Il y aura deux chambres; les membres de la seconde seront les pairs irlandais. Les nationalistes demandent à ce que les pairs n'aient pas le droit de vote.

La grande question à résoudre est la qualification des « affaires purement domestiques ».

L'Irlande recevra £50,000,000 pour commencer son œuvre de gouvernement elle-même.

Londres, 29. — Un comité du Cabinet, assisté de personnages irlandais influents, a rédigé un projet de loi pour le « Home Rule » qui nécessitera des changements avant que le Parlement soit appelé à le voter.

Le projet de loi demande à ce que le parlement irlandais à Dublin ait le contrôle sur « les affaires purement domestiques » de l'Irlande, et qu'il ne diminue ni altère l'autorité du Parlement impérial. Le Parlement irlandais ne se mêlera pas aux affaires du Roi; il n'aura la permission ni d'imposer la paix, ni de déclarer la guerre, ni de faire aucun traité avec les puissances étrangères.

Le conseil de ville sera invité à sa prochaine séance de nommer une commission qui sera chargée de faire une enquête concernant la position de la compagnie des tramways, vis-à-vis de la ville.

Le rapport de cette commission servirait de base à la législation que propose de faire adopter la ville à la prochaine session de la Législature. La proposition sera faite au conseil par l'échevin Larivière.

Le conseil de ville sera invité à sa prochaine séance de nommer une commission qui sera chargée de faire une enquête concernant la position de la compagnie des tramways, vis-à-vis de la ville.

Le rapport de cette commission servirait de base à la législation que propose de faire adopter la ville à la prochaine session de la Législature. La proposition sera faite au conseil par l'échevin Larivière.

tions à son immeuble, pour le bénéfice des membres nécessiteux de la colonie française.

L'état financier de l'Union, distribué aux sociétaires avec leur avis de convocation, montre que la société, qui est propriétaire de l'immeuble qu'elle occupe, a un actif net de \$51,883.52.

Après la lecture de ce document, M. le vice-consul adresse à l'assemblée une courte allocution patriotique où il recommande l'union de tous pour la bienfaisance aux Français, qui en ont besoin.

Puis, M. l'abbé Lecoq, dans une chaude improvisation exprime les sentiments des MM. de St-Sulpice envers leur patrie. Ils respectent et honorent le gouvernement que la France s'est donné, d'autant plus que c'est leur devoir de religieux. Il soulève les applaudissements unanimes de l'assemblée, en parlant du glorieux drapeau tricolore de France.

M. le pasteur Brandt, fait aussi une allocution éloquent et émue, attestant du dévouement de ses amis catholiques-romains, pour l'œuvre de la société.

Puis M. Aimé Martin, donne quelques explications sur quelques détails de l'administration du bureau sortant de charge. Ces explications donnent lieu à quelque discussion; mais une partie nombreuse de l'assemblée, impatiente d'arriver à la partie la plus intéressante de l'ordre du jour, demande un peu brusquement et finit par obtenir que l'on passe au vote.

Les membres, appelés l'un après l'autre, déposent trois bulletins, dans trois cornes préparées à cet effet, un bulletin pour le bureau, un bulletin pour le conseil, et un bulletin pour les censeurs.

Le vote s'est terminé vers six heures. Le dépouillement a donné le résultat suivant :

Bureau : Président, M. Pierre Beullac, 1er vice-président, M. P. Victor Rougier, 2e vice-président, M. le Dr A. Boivert, Trésorier, M. A. de Montgaillard, Secrétaire, M. B. Hubert.

Elus par 154 voix sur 208 votants. Conseil ou commissaires : MM. L. Bourgeois, P. B. de Crève-cœur, A. Trouillard, Louis Herdt, A. Walter, Pierre Leduc, Paul Lait, E. Rampon, E. Ménager, Ed. Bernadet.

Elus par 157 voix sur 203 votants. Censeurs : MM. J. Dantony, A. Kerbulu et H. Balcer, censeur suppléant, M. N. Lacroix.

Elus par 156 voix sur 268 votants. Puis l'assemblée s'est ajournée après un vote de remerciement au bureau, aux commissaires et aux censeurs sortant de charge.

L'Irlande et le Home Rule

LES IRLANDAIS VEULENT UN PARLEMENT QUI CONTROLERA LES AFFAIRES PUREMENT DOMESTIQUES DE L'IRLANDE.

Londres, 29. — Un comité du Cabinet, assisté de personnages irlandais influents, a rédigé un projet de loi pour le « Home Rule » qui nécessitera des changements avant que le Parlement soit appelé à le voter.

Le projet de loi demande à ce que le parlement irlandais à Dublin ait le contrôle sur « les affaires purement domestiques » de l'Irlande, et qu'il ne diminue ni altère l'autorité du Parlement impérial. Le Parlement irlandais ne se mêlera pas aux affaires du Roi; il n'aura la permission ni d'imposer la paix, ni de déclarer la guerre, ni de faire aucun traité avec les puissances étrangères.

Le conseil de ville sera invité à sa prochaine séance de nommer une commission qui sera chargée de faire une enquête concernant la position de la compagnie des tramways, vis-à-vis de la ville.

Le rapport de cette commission servirait de base à la législation que propose de faire adopter la ville à la prochaine session de la Législature. La proposition sera faite au conseil par l'échevin Larivière.

FEUILLETON
du "CANADA"

MARTYRE DE HONTE

PAR CHARLES SOLO.

(Suite) No 27
IX

LES IDEES DE PACOME

Depuis l'assassinat du père Madieux et l'arrestation de son neveu, l'auberge du "Soleil qui Tourne" avait retrouvé une partie de la vogue d'antan.

La grande salle ne désemplissait pas; d'abord les curieux avaient afflué des villages voisins, puis on était venu de Vouziers, de Nancy, de Reims, de Paris.

Tout ce monde voulait voir l'auberge où avait été l'assassin, l'endroit où l'on avait découvert le cadavre.

Les maîtres de l'hôtellerie faisaient des affaires d'or et la Souillotte, accablée par la clientèle, ne suffisait plus au service. Cent fois par jour, elle avait à resasser la même histoire, à satisfaire aux mêmes curiosités; elle y trouvait son profit et la façon dont on s'occupait de sa personne ne déplaçait pas à sa vanité.

Une après-midi que l'auberge avait de belles tables, Pacôme Janvier vint s'accorder au comptoir.

Le rebouteux avait son air le plus chafouin; il regarda la fille sans mot dire, un énigmatisme souriait à la commissure de ses lèvres.

A le voir ainsi, la Souillotte s'impacienta.

— Bien quoi!... En as-tu pour longtemps à rester ainsi, bouche ouverte comme si tu attendais qu'on y jette quelque chose. Qu'est-ce que tu veux?

— Je voulais te dire, Souillotte, que tu as embelli depuis que les gazettes s'occupent de toi. Tu te débrouilles et tu prends du genre. De ce train, tu finiras par mettre le grappin sur un époux de choix. Avance la patte, je vais te dire tes vérités.

— Faut-il te servir quelque chose.

— Un coup de vin ne serait pas de refus et tu peux m'en donner de l'extra, de celui que tu sers aux messieurs qui viennent te faire des compliments.

— Pour ceux que tu m'adresses, ils sont jolis!

— Je n'ai pas la langue vernie autant que les messieurs de la ville, mais je n'en pense pas moins. On dit que tu as de belles économies et que l'histoire du père Madieux arrondit ton bas de laine.

— Les gens sont jaloux parce que nous avons un peu de monde et que les clients ne marchent pas le pourboire. Il faut beaucoup de gros sous pour faire un louis et ceux qui parlent sans savoir feraient mieux de se taire.

— Tu as raison, la belle! Les gens qui ne savent rien parlent trop, et ceux qui savent beaucoup se taisent. Bertine toise le compère d'un air inquiet, mais celui-ci resta impassible; il vida d'un trait le verre qu'on venait de lui servir et fit claquer la langue.

— Pour sûr, ce petit vin là est du fameux. Encore une raton, que je la boive à ta prospérité. Y a-t-il longtemps que tu as vu le meunier?

— Le meunier! Quel meunier? — Comme si chez nous, il y en avait treize à la douzaine. Je te parle de Michel Catalan.

— Pacôme! Je t'assure...

— Il n'y a pas de mal à ce que tu voies le meunier! tout le monde peut le voir et ce n'est pas défendu. Pourquoi me regardes-tu ainsi?

— Parce que le vin te monte au cerveau. Tu as bu assez.

— Pas du tout, je veux finir cette bouteille que tu as eu la politesse de m'offrir. Nous allons trinquer.

La servante était visiblement mal à l'aise; plusieurs fois, déjà, des clients l'avaient interpellée sans qu'elle leur répondit.

L'albinos reprit: — Est-ce bientôt que Jean Madieux va être jugé?

— Dans six semaines.

— Et tu vas paraître, comme témoin, devant le tribunal.

— On le dit.

— Qu'est-ce que tu vas lui raconter au tribunal?

— Parguennel! Je lui dirai ce que je sais!

— Tu affirmes que Jean Madieux s'est absenté de l'auberge, juste au moment où son oncle se faisait assassiner aux Etangs-Noirs. Tu vas le faire condamner.

— Peut-être bien! et après? — Après! Après! Je ne sais pas ce qui viendra après, mais si tu voulais me montrer ta main, je le lirai dans les lignes! Ah! ah! Souillotte! quelle grimace tu fais.

— Tu dis des bêtises et je m'en vas trinquer encore une fois. C'est beaucoup d'honneur, pour moi, de trinquer avec une demoiselle qui a son nom dans toutes les gazettes.

(A suivre.)

L'histoire d'un club autonomiste

Les journaux nous annoncent que M. E. W. Villeneuve a réuni jeudi soir au marché Saint-Jean-Baptiste les délégués de 99 clubs politiques qu'il a fondés dans la division Maisonneuve, depuis sa défaite par M. Verville. Ces messieurs ont élu un conseil exécutif qui devra préparer une fédération de tous ces clubs et organiser un pow-wow quelconque qui sera tenu au Monument National la semaine prochaine. On assure que MM. Monk, Doherty et Bourassa qui ont été invités n'y seront pas.

A propos de clubs, qu'est devenu le fameux club nationaliste, fondé quel temps avant les élections que le "Devoir" saluait comme l'aurore d'un beau jour.

Un représentant du "Canada" a cherché hier ce qu'il était advenu de cette puissante organisation, qui avait pour promoteurs MM. D. A. Fontaine, notaire; O. Rondeau, avocat; F. Desrochers, avocat; L. O. Mailhé; Z. Brabant, etc., etc., et à sa grande surprise il a appris que le fameux club nationaliste, apparemment né viable, était mort quelques heures après sa fondation.

Tout d'abord ce "groupe" de nationalistes, c'est un "groupe" et pas autre chose; devait adopter le nom de "Club Autonomiste". L'idée en avait été soumise à M. Monk qui l'avait autorisée avec plaisir. Plus tard, lorsqu'on soumit cette question à M. Bourassa, celui-ci s'objecta à l'expression autonomiste et suggéra de

lui donner le nom de "Club Nationaliste". Premier point qui montre la différence de mentalité de M. Monk et de M. Bourassa.

M. le notaire Fontaine prépara alors une note annonçant la fondation du club et l'élection des officiers ainsi que le lieu où serait tenue la première réunion. A cette assemblée, décida à l'unanimité, de choisir comme patrons, M. F. D. Monk, M. Henri Bourassa et M. Armand Laverne. Un reporter du "Devoir", assista à cette réunion et en publia un rapport élaboré.

Après cette publication, M. Bourassa envoya au notaire Fontaine une lettre de protestation sur l'usage que l'on faisait sur son nom dans son autorisation.

L'opinion courante des membres du club, relativement à cette lettre, fut que M. Bourassa était mécontent de voir son nom placé en second lieu et il aurait accepté si on avait omis le nom de M. Monk ou si on l'avait choisi comme seul patron du club, dont il avait suggéré le nom.

On dit que le lendemain de cette lettre de protestation, M. Fontaine recevait un compte de \$13, pour la publication des avis de convocation du club et peut-être un peu du rapport.

Les néophytes trouvèrent le procédé fort étrange; on ne convenait pas qu'il fallait payer redevance, au "Devoir" pour protéger les idées bourassistes, et ce fut le signal de la débâcle.

Les jeunes libéraux de Québec

Ils font l'élection de leurs officiers. — M. L. Cannon réélu président.

Québec, 29. — C'est un plaisir tous les jours nouveau pour les bons libéraux de constater que la défaite du 21 septembre a contribué à augmenter encore le nombre des membres de l'Association des jeunes et à stimuler leur ardeur.

M. Lucien Cannon, président, fut très applaudi par ses confrères quand il annonça le commencement de la séance.

Il expliqua le but de la réunion des jeunes, hier soir; faire les élections des officiers. On procéda de la façon indiquée par la constitution de l'Association. Un comité de onze membres qui remettent aux scrutateurs une liste de onze noms qui ont le plus de votes sont désignés comme membres du comité de régie. Ce comité fait ensuite l'élection des officiers, président, vice-présidents, secrétaire, trésorier, assistant-secrétaire.

Deux listes furent soumises à l'approbation des membres par M. J. C. Mackay et par M. L. Roy, député de Lévis.

Le président expliqua qu'il fallait répartir autant que possible la représentation dans le comté de façon à ce que chaque classe de l'Association fût représentée et demanda aux membres d'agir en conséquence.

LE DEPUTE DE LEVIS

adresse quelques mots à ses confrères se déclarant heureux de les voir aussi nombreux et aussi enthousiastes.

Les jeunes sont appelés à jouer un rôle dans la politique où ils ont déjà fait leurs preuves. Il cite l'opinion exprimée par un homme politique important que l'Association de Québec est la mieux organisée qu'il puisse être.

L'esprit combatif des libéraux se manifeste et l'on verra renaître bientôt les beaux jours des grandes luttes politiques d'autrefois.

En passant, l'orateur fait allusion à la nomination qui a lieu dans le comté de Québec, vendredi, et se demande quelle attitude M. Pelletier va prendre sur la marine, par exemple, lui qui a déclaré être le suivant de M. Laverne, le champion du plébiscite. De même pour la question des écoles que les nationalistes disent pouvoir régler. M. Roy se demande quelles déclarations M. Pel-

letier va faire.

M. Roy a été très applaudi. Les jeunes ont écouté avec beaucoup de plaisir celui qui leur a tracé la voie du succès.

Plusieurs autres membres ont adressé la parole, exprimant leur opinion sur la façon de voter. MM. E. Thériault, A. Pouliot, A. Morais, F. Bugeaud, ont tour à tour parlé sur ce sujet.

MM. C. Power et H. Laramée furent proposés et acceptés comme scrutateurs pour le dépouillement du scrutin.

M. Emmanuel Danjou, le dévoué secrétaire de l'Association fit l'appel des membres qui venaient à leur tour déposer leur bulletin.

Pendant qu'on procédait au dépouillement du scrutin, de gais confrères faisaient du chant et de la musique amusant à qui mieux mieux.

Le résultat du vote a été le suivant, pour les onze membres du comité:

MM. L. Cannon et F. Bugeaud, 87; M. E. Danjou, 74; M. A. Galarneau, 71; MM. Lesage et Lafort, 66; M. A. Morais, 65; M. Dergeron, 58; M. J. C. Mackay, 57; M. E. Thériault, 53; M. H. Pouliot, 49.

Le comité de régie se réunit ensuite et fit l'élection des officiers comme suit:

Président: M. Lucien Cannon. Vice-présidents: M. Fabien Bugeaud et M. Jean-Charles Mackay. Secrétaire: M. Emmanuel Danjou. Trésorier: M. Alphonse Galarneau.

Assistant-Secrétaire: M. Henri Pouliot.

Après avoir fait un éloge bien mérité de MM. Ernest Roy et Philippe J. Paradis comme aviseurs de l'Association, dont les services ont été si précieux et si appréciés, le président propose des remerciements et leur réélection comme aviseurs. Cette proposition fut acceptée d'emblée.

Le nom de M. Laverne Roy, député de Lévis, fut aussi proposé comme aviseur et acceptée avec enthousiasme.

Les jeunes se sont séparés, hier soir, heureux et contents, pleins d'espérance d'un avenir prochain très brillant.

En avant! les jeunes.

M. T. Marsil s'exécute

Le bouillant Tancrède fait publier dans le "Devoir" le jugement de Sir N. M. Tait.

Le "Devoir" publiait samedi le document suivant qui se passe de commentaires.

Province de Québec, District de Montréal, No 1226

COUR SUPERIEURE. Rendu ce 20e jour d'octobre 1911.

Président: Hon. Sir M. M. Tait J. en C.

L'hon. Raoul Dandurand, Demandeur,

vs La Publicité (limitée) et Tancrède Marsil, Défendeur.

La Cour, parties ouïes sur la contestation avec le défendeur Tancrède Marsil, entendu les témoins en Cour à l'exception du dit défendeur, examinés les procédures et les autres pièces au dossier et délibéré:—

ATTENDU que le demandeur allègue entre autres choses qu'un journal du dimanche "Le Pays" a publié dans son numéro du 7 janvier 1911, un article contenant entr'autres choses ce qui suit:—"On est allé la paire de rideaux de 26,000 francs que 'tout le monde a remarqués dans les salons du pavillon Canadien à 'Paris', lors de la dernière exposition? 'On sont allés les tapis et les meubles de luxe que tant de gens ont 'admirer?'—que la publication du dit article fut suivie de la publication de deux lettres d'un appelé W. D. Scott dans le journal "Le Canada" du 16 et du 28 janvier, 1911, niant les faits mentionnés dans le dit article, ainsi que dans un second article du même journal "Le Pays" du 21 du même mois;—que le défendeur Marsil a publié sous sa propre signature dans un journal quotidien de Montréal "Le Devoir" le 6 février 1911, un article diffamatoire contre le demandeur reproduisant en substance les articles qui avaient été publiés dans "Le Pays"; affirmant que le demandeur était la personne visée par ce dernier journal et insinuant et voulant faire entendre que le demandeur avait commis des actes scandaleux.

ATTENDU que le défendeur a par sa défense admis avoir publié le dit article du 6 février, ajoutant en substance lorsqu'il a publié cet article chacun avait que c'était le demandeur que visait les articles du journal "Le Pays"; qu'il n'a pas insinué ni fait entendre que le demandeur a commis les actes qui y sont mentionnés, et qu'il a publié cet article dans l'intérêt public et du demandeur lui-même.

ATTENDU que cette dernière partie de la défense du défendeur fut renvoyée sur défense en droit.

CONSIDERANT que le dit article du 6 février 1911, est diffamatoire; que le défendeur n'a ni allégué ni prouvé la vérité des faits

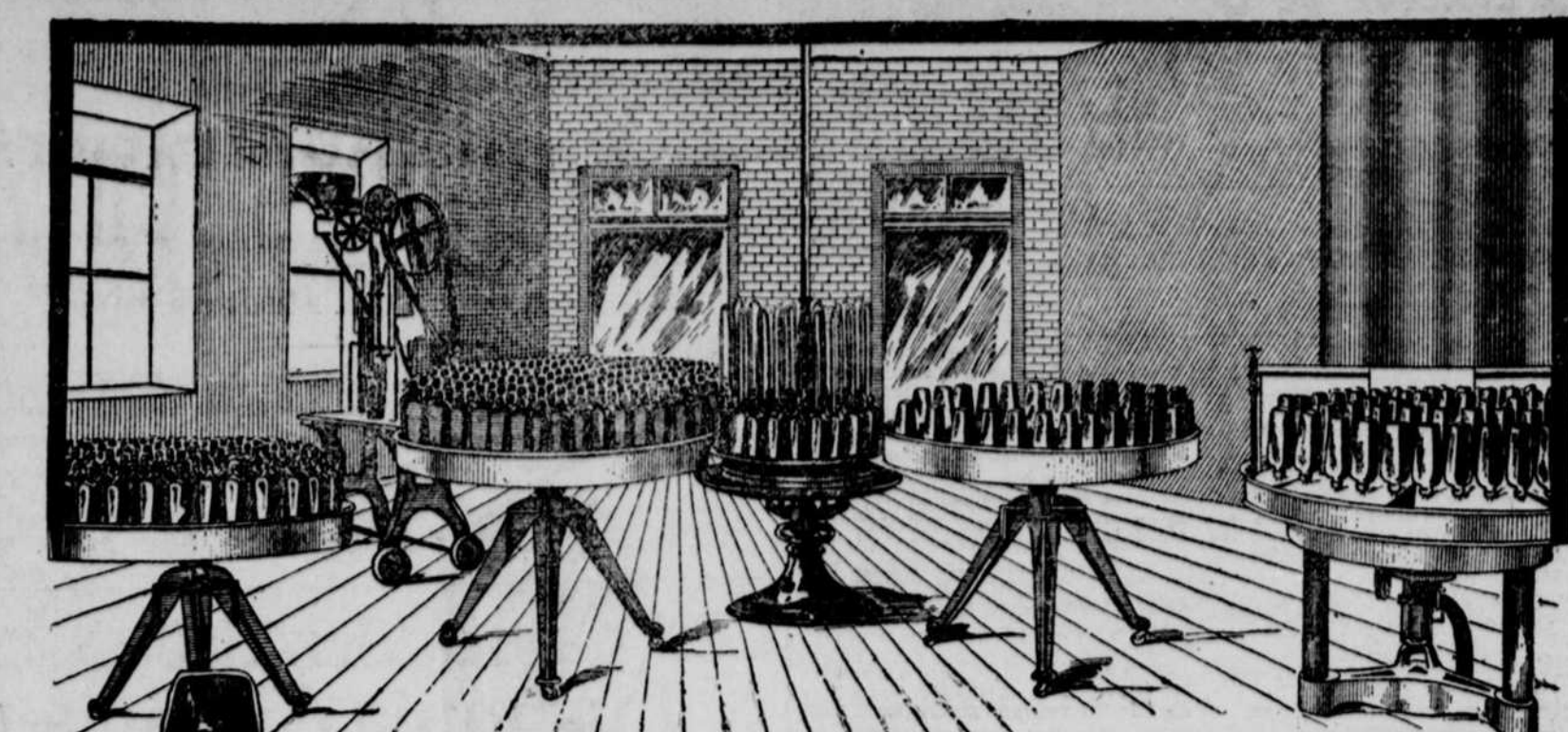
qui y sont mentionnés; que le demandeur a établi que le dit W. D. Scott, l'un des Commissaires du gouvernement du Canada, à la dite exposition, par l'architecte J. O. Marchand, qui a fait les achats des meubles et tentures de la dite Commission L. A. Cusson, qui a payé ces achats la fausseté absolue des accusations et insinuations qui avaient été portées contre lui; que rien n'a été acheté par la Commission chargée des intérêts du Canada à l'exposition de Paris, qui ne fut d'une grande simplicité, que spécialement il n'y eut pas de rideaux achetés valant plus de six dollars et que rien n'a été détourné par qui que ce soit.

CONSIDERANT que le demandeur a déclaré à l'audience qu'il ne tenait pas tant à une forte condamnation pécuniaire contre le défendeur qu'à un jugement le venant des accusations mensongères publiées contre lui;

CONSIDERANT que le demandeur a prouvé les allégations essentielles de sa déclaration.

Maintient l'action du demandeur, déclare que le dit article écrit et publié par le défendeur Tancrède Marsil dans "Le Devoir" du six février 1911, était, à l'exception du fait que le demandeur était la personne visée dans les articles du "Pays", faux, diffamatoire et dommageable au demandeur; mais avant d'adjuger sur le montant des dommages, ordonne et condamne le dit défendeur Tancrède Marsil de publier ce jugement interloctoire sous treize jours d'aujourd'hui, à ses propres frais, dans le dit journal "Le Devoir", et réserve d'adjuger sur les autres conclusions de la déclaration du demandeur.

(Signé) M. M. TAIT, J. en chef, C.C.S.



Un coin de la salle d'embouteillage du "Gin Croix Rouge" à la Distillerie de Berthierville.

Une Eau-de-Vie Pure

c'est là ce que doivent rechercher tous ceux qui font usage de boissons fortes, par goût, ou par nécessité. Les uns en prennent pour combattre le froid, d'autres pour combattre l'humidité, d'autres encore pour combattre la fatigue. Quel que soit le motif, abstenez-vous soigneusement des produits étrangers qui ne sont soumis à aucun contrôle et prenez un verre de bon genièvre:

Le Gin "CROIX ROUGE"

Fabrique sous le Contrôle du Gouvernement, strictement pur, mûri en entrepôt, produit de la distillation des grains de l'Ouest Canadien, les meilleurs au monde, et du genièvre des meilleures provenances — le Gin qui stimule, qui réchauffe, qui reconforte, mais dont il faut user comme de toutes choses, avec modération.

Chaque flacon de Gin "Croix Rouge" porte le timbre officiel de contrôle du Gouvernement Canadien.

Le Gin avec une Garantie.

BOIVIN, WILSON & CIE., DISTRIBUTEURS, MONTREAL.

Le vote aux dernières élections

BIEN QU'ENCORE INCOMPLÈTES, LES RAPPORTS REÇUS DONNENT UNE IDÉE DU CHANGEMENT QUI S'EST OPÉRÉ. — ONTARIO A DONNÉ AU PARTI CONSERVATEUR UNE MAJORITÉ DE 55,000 VOIX, QUÉBEC A DONNÉ AU PARTI LIBÉRAL UNE MAJORITÉ DE 11,000 VOIX.

Ottawa, 29. — Le Greffier de la Couronne en Chancellerie a reçu les rapports officiels des élections dans 194 comtés sur 221.

D'après ces rapports 596,670 votes ont été donnés en faveur du parti conservateur et 531,896 en faveur du parti libéral, soit une majorité de 37,774 pour le nouveau gouvernement.

Il faut tenir compte, cependant, que le nombre des comtés dont les rapports n'ont pas encore été reçus, 15 ont élu des libéraux, et 10 des conservateurs. De plus, il y a eu deux élections libérales par acclamation, Québec Est et Deux-Montagnes, et une conservatrice, Thunder Bay et Rainy River, tandis que Welland a élu un libéral opposé à la réciproque.

Ontario tient la tête avec une majorité de 55,000 votes, chiffre qui sera encore augmenté par les rapports de Dufferin, York Sud et Simcoe Est.

La province de Québec a donné au parti libéral une majorité de 11,000 votes, la Nouvelle-Ecosse 1,931 et le Nouveau-Brunswick 912, ces deux dernières sujettes à augmentation.

Le nouveau gouvernement, d'un autre côté, l'emporte par 6,000 voix dans l'île du Prince Edouard, par 2,000 voix dans la Manitoba et par 15,000 voix dans la Colombie Anglaise, tandis que dans l'Alberta et la Saskatchewan les libéraux tiennent la tête avec 13,000 environ de majorité dans la première de ces provinces, 2,000 dans l'autre, mais avec plusieurs rapports encore à venir.

Les rapports par province, avec les comtés manquant, sont les suivants:

	Con.	Lib.
Nouvelle-Ecosse	50,302	52,334
Manquant—Cape Breton.		
Nou-Brunswick	34,134	35,046
Manquant—Northumberland.		
Queen's et Sudbury.		
Île du Prince Edouard	14,638	13,998
Québec	149,305	160,343
Manquant — Montcalm		
Nicolet, Joliette, Yamaska.		
Ontario	245,142	190,288
Manquant — Dufferin, Glenagarry, W. Middlesex, S. York, E. Simcoe.		
Manitoba	22,378	20,876
Manquant — MacDonnell, Provencher, Winnipeg.		
Saskatchewan	25,683	38,042
Manquant — Battleford, Mackenzie, Saskatchewan.		
Alberta	4,875	6,240
Manquant — tous sauf		

Medicine Hat. 23,812 14,728
Colombie Anglaise. 23,812 14,728
Manquant — Comox, Atlin.

Totaux ... 569,670 531,896

Aux élections précédentes, les résultats par province étaient les suivants:

Lib. Cons. Ind.
Ontario ... 223,501 235,509 2,730

Québec	150,844	126,424	10,759
N. Ecosse	56,588	54,500	
N. Brunswick	40,716	34,945	
Île du P. E.	14,496	14,286	
Manitoba	30,915	35,071	2,078
Saskatchewan	33,415	25,563	434
Alberta	23,779	19,746	2,439
Col. Anglaise	13,412	17,503	6,453

Totaux ... 587,664 563,547 24,893

C'est M. E. B. Osler, député de Toronto Ouest, qui détient le record pour la plus forte majorité conservatrice avec 8,000; du côté des libéraux le Dr Neely tient la tête avec plus de 4,000 votes.

—Le ministre qui devait présider notre réunion n'ayant pu venir, le phonographe va avoir l'honneur de vous transmettre le discours qu'il devait prononcer.

X... est un redoutable bavard, un peu blagueur, et qui s'embrouille dans ses histoires. Un camarade de cercle disait de lui: —C'est drôle. Il se coupe, en rasant les autres.

—La dans un journal: "On m'a grand bruit autour du silence des milieux diplomatiques."

SWEET
CAPORAL



CIGARETTES

"LA FORME LA PLUS PURE
SOUS LAQUELLE LE
TABAC PEUT ÊTRE FUMÉ."

Lancet.

1

100

100

POUR BIEN PLACER SA FORTUNE.

Quelques conseils à ceux qui ont des capitaux à faire fructifier.

Les inconvénients des valeurs mobilières.

Le principal inconvénient des valeurs mobilières consiste en ce qu'une erreur grossière dans le choix ou le placement peut amener presque totale, parfois même la ruine totale.

En ces dernières années, par exemple, n'avons-nous pas vu, à Montréal, des fortunes entières s'engouffrer dans des valeurs minuscules qui ne valaient rien; n'avons-nous pas vu sous les yeux les exploits de l'escroc Sheldon, et si quelques personnes ont pu faire de l'argent avec ce filou — argent qui n'est pas très net; "tainted money", disent nos concitoyens de langue anglaise — combien d'autres ont perdu tout leur avoir ?

Il y a aussi l'inconvénient de spéculer sur marge sur les valeurs mobilières, et un capitaliste parfois et même plus souvent qu'autrement, pour pouvoir distribuer ses fonds à plusieurs endroits à la fois, achète sur marge. S'il fait des affaires avec une bonne maison de courtage, sa mise sera de dix à quinze pour cent, mais si une ambition effrénée s'empare du spéculateur ou si les affaires qu'il a entreprises dépassent la limite des fonds à sa disposition, il peut arriver qu'il place son argent chez un boursicotier quelconque, et si, comme la chose s'est produite vendredi dernier, une panique s'empare du marché et que la valeur sur laquelle il a mis son espoir et son avoir dégringole, c'en est fait de lui; les "buckshops" ne sont pas lentes à "laver" leurs clients.

Il existe encore un autre inconvénient dans la spéculation des valeurs mobilières; c'est que souvent l'homme qui s'y adonne devient un joueur pur et simple, — la chose arrive surtout lorsque le spéculateur en est un qui n'est pas habitué à des économies régulières. Ces inconvénients sont faciles à éviter. En Europe, en France surtout, il y a, toutefois, quelque fermeté, quelque vigilance. La presque totalité de la population, surtout celle des campagnes, est accoutumée à des habitudes d'économie. Ici, en Amérique, au Canada, hélas; c'est le contraire. Il faut donc doublement être ferme et vigilant dans ces temps du "get-rich-quick". C'est là le plus grand danger des spéculations sur valeurs mobilières.

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché samedi, a été irrégulier à l'ouverture. Les affaires ont été moins nombreuses que la veille, et vers la clôture, les prix étaient meilleurs. Une injonction pour empêcher le paiement du dividende du Steel n'est pas à craindre.

New-York, 28 — La Bourse a été irrégulière, à l'ouverture, mais un peu plus tard le ton du marché est devenu plus fort, et les prix ont monté de 1/2 à 1 pour cent. Le Union Pacific a gagné 1 point, le Steel ordinaire, 3/4 de point, et le Steel privilégié 1 1/2. Le So. Pacific a aussi monté de 1 point. Après la première heure, le ralliement fit de nouveau défaut et la cote retourna à un niveau encore plus bas, qu'elle ne l'était à l'ouverture du marché.

Une rumeur veut que les actionnaires du Delaware, Lackawanna Western soient à la veille de recevoir une surprise sous la forme d'un dividende, et la valeur se ballade comme si d'heureux développements étaient à la veille de se produire.

Les craintes de certains actionnaires du Steel, à l'effet qu'une injonction serait bientôt intentée pour empêcher le paiement du prochain dividende, ne reposent sur aucune base sérieuse.

On prétend en certains quartiers, que la maison de finance Morgan a acheté 200,000 actions du Steel pour protéger le marché.

Durant la dernière heure de la réunion, les prix sont devenus plus forts et à la clôture ils étaient bien soutenus, à la cote la plus haute de la journée.

Le rapport des banques démontre que les prêts ont augmenté de \$6,900,000 et la réserve de \$350,000.

LA BOURSE DE NEW-YORK

Amer. Tobacco Oil	104 5/8	105 1/2
Amer. Car. Pdy.	42	42 1/2
Amer. Smelters	56 1/2	57 3/8
A. B. C.	96 1/2	96 1/2
Con. Gas.	126 1/4	127 1/4
Con. T.	72	72
C. O. T.	71 1/8	71 1/4
C. P. R.	231 7/8	232 1/4
Copper	30 1/4	31 3/8
Eric	126 1/4	127 1/4
Gen. North. Pld.	123 3/4	124
Lehigh Valley	124 1/4	125 1/4
M. & P. P.	124 1/4	125 1/4
N. Y. Cent.	104 1/8	104 1/2
N. Pacific	115 5/8	116 1/4
Penn.	121 1/4	122
Reading	137 3/8	138 3/8
Rock Island	24 3/4	25 1/4
S. P.	107 1/2	108 1/2
S. R.	28 3/8	28 3/4
S. Pacific	108 5/8	109 1/8
U. Pacific	104 1/4	105 1/4
U. S. Rubber	42	42 1/2
U. S. Steel	61 7/8	62 5/8
Virginia Chem.	12 1/2	12 1/2
Wabash Pld.	24	24

IL NE FAUT PAS S'ALARMER

Henry Clews, grand financier et courtier américain émet son opinion sur la présente crise du Steel américain. — La réaction mettra les prix à leur niveau naturel. — Un bon conseil aux producteurs de cuivre.

BOURSE DE TORONTO

Marché actif et à la hausse sur presque toutes les valeurs. — Le Pacifique Canadien en hausse de 3 points.

Toronto, 28 — Le sentiment général était à la hausse ici, aujourd'hui, et durant les deux heures de la réunion, les affaires ont été très actives. L'Alcan était en hausse et presque toutes les ventes ont été faites à la hausse. Une vente de 25 actions du Pacifique Canadien s'est faite à 233, et à la clôture on offrait 234, soit un gain net de trois points.

Le Clément, le Rio, le Steel Canadien et le Porto Rico étaient des valeurs très actives. Le Clément s'est vendu à 31 1/8 et a fermé à 30 1/4, un gain de 3/8. Le Steel Canadien a aussi monté de 3/8 clôturant à 32 5/8. Le Rio a avancé de 1 point, à 116 1/4. Le Porto Rico a monté de 1/2 point, et a fermé à 71. Le Pacific B était fort à 95 contre 94 vendredi. Le Richelieu était tranquille à 122 1/2 et le Locomotive était en hausse de 1/2 point à 31 1/2. Les actions de banques étaient fermes et actives.

BOURSE DE TORONTO

Actions	Ouv.	Clôt.
Bart F. N. Pref.	115	115
Can. Gen. Electric	107	107
Canadian Pacific	233	234
Duluth Superior	81 1/2	81 1/2
Maple Leaf Pref.	98 1/2	98 1/2
Porto Rico	71	71
Richelieu & Ont.	122 1/2	122 1/2
Rio Janeiro Tram.	115 3/4	116 1/4
Sao Paulo	128 3/4	129

MINES :

Trethewey	50
-----------	----

BANQUES

Commerce	207
Dominion	225
Hamilton	201
Union	199

Cotes et Renseignements DES Stocks de New-York APPELEZ MAIN 4285 H. Tessier & Co. 12 RUE HOSPITAL

Pourquoi risquer la perte de documents précieux quand vous pouvez les mettre en sûreté pour \$5.00 par année dans les Voutes de Sûreté de

La Société d'Administration Générale

35 RUE ST-JACQUES. TEL. MAIN 4601. MONTREAL.

Les valeurs canadiennes

VALEUR	LA BOURSE	LA BOURSE	LA BOURSE	LA BOURSE	LA BOURSE
LA BOURSE	LA BOURSE	LA BOURSE	LA BOURSE	LA BOURSE	LA BOURSE
Bell Telephone	100 8	100 8	100 8	100 8	100 8
Canadian Pacific	100 10	100 10	100 10	100 10	100 10
Can. Car & Foundry Pref.	100 7	100 7	100 7	100 7	100 7
Canada Cement Pref.	100 2	100 2	100 2	100 2	100 2
Can. Gen. Electric	100 2	100 2	100 2	100 2	100 2
Dom. Steel Corp.	100 4	100 4	100 4	100 4	100 4
Dom. Iron & Steel Pref.	100 7	100 7	100 7	100 7	100 7
Halifax Electric Ry.	100 7	100 7	100 7	100 7	100 7
Lake of the W. Milling	100 8	100 8	100 8	100 8	100 8
Laurentine Paper	100 8	100 8	100 8	100 8	100 8
Mackay Cy	100 5	100 5	100 5	100 5	100 5
Min. St-P. & Sault Ste-M.	100 7	100 7	100 7	100 7	100 7
Montreal L. H. & Power	100 7	100 7	100 7	100 7	100 7
Montreal Steel Works	100 10	100 10	100 10	100 10	100 10
N. S. Steel & Coal	100 7	100 7	100 7	100 7	100 7
Ogilvie Flour Mills	100 8	100 8	100 8	100 8	100 8
Ottawa Light & Power	100 7	100 7	100 7	100 7	100 7
Pennam Limited	100 4	100 4	100 4	100 4	100 4
Quebec Ry. L. & P.	100 4	100 4	100 4	100 4	100 4
Shawinigan W. & P.	100 6	100 6	100 6	100 6	100 6
Toronto Electric Ry.	100 7	100 7	100 7	100 7	100 7
Twin City Elect. Ry.	100 6	100 6	100 6	100 6	100 6
Winnipeg Electric Ry.	100 12	100 12	100 12	100 12	100 12
Cottons Dom. Textile	100 5	100 5	100 5	100 5	100 5
Montreal	100 8	100 8	100 8	100 8	100 8

BANQUES

Hochelaga	100 5	100 5
Montreal	100 10	100 10
Nationale	100 7	100 7

OBLIGATIONS

Bell Telephone	100 5	100 5
Dominion Coal	100 5	100 5
Dom. I. & S.	100 5	100 5
Dom. Textile série A	100 5	100 5
— série B	100 5	100 5
— série C	100 5	100 5
— série D	100 5	100 5
Lake of the Woods Mill	100 5	100 5
Montreal L. H. & P.	100 5	100 5
Ogilvie Flour Mills	100 5	100 5
Que. Ry. L. & P.	100 5	100 5
Winnipeg Ry.	100 5	100 5

guère tarder, — les chemins de fer reviennent sur le marché comme acheteurs, et le résultat sera le même que celui qui s'est déjà présenté; une précipitation d'ordres longtemps accumulés. Les producteurs de cuivre feraient bien de profiter à l'expérien- ce du syndicat de l'acier, en baissant ses prix à un niveau qui stimulerait la consommation.

COMMERCES

FROMAGE

La Société Coopérative Agricole des Fromagers de Québec fournit le rapport suivant de la vente de fromage, du 26 octobre 1911 au Board of Trade:

BLANC
1,000 boîtes extra choix, vendus Hodgson Bros. & Rowson, Ltd., 13 9-16.
780 boîtes, choix, vendus Lovell & Christmas Ltd., 13 7-16.
506 boîtes No. 2, vendus Gunn-Langlois & Co., 13 3-8.

COLORE
132 boîtes extra choix, The Cooperative Wholesale Society, 13 11-16.
259 boîtes, choix, vendus G. D. Warrington, 13 5-8.

Les marchés à grains

A WINNIPEG

La sensation de la journée a été la baisse sur le lin. L'avoine en hausse de deux ou trois fractions. Winnipeg, 28 — L'événement le plus saillant de la journée a été la baisse considérable sur le lin et, ce qu'il y a de plus curieux dans l'affaire, personne ne peut indiquer quelle est la raison qui a motivé cette baisse. La marchandise de ce produit agricole, livraisons d'octobre a baissé de 16 points, celle de novembre de 7 points et celle de décembre de six points. Les arrivages de lin dans la matinée ont été de 24 wagons. L'avoine livrable en octobre a monté et a clôturé à 43, soit 1-4 en hausse de la cote de vendredi. Le blé était coté comme suit: No. 1, northern, 96 par boisseau; No. 2, northern, 95 1/2; No. 3, northern, 92; No. 4, 85 1/2; L'avoine était cotée comme suit: No. 2, C. W. 39 3/4; No. 3, C. W., 28 1/2.

A CHICAGO

Une réaction a fait monter les prix. — Le ton du marché était plus fort, quoique moins actif.

Chicago, 28 — Après une baisse constante d'une semaine, dans les prix du blé, la réaction s'est vivement attendue s'est produite aujourd'hui, et au cours d'une séance active et remplie d'affaires au comptant, la cote à la clôture était en hausse de 1-8 et 1-2 sur celle de vendredi. Les autres grains, de même que les produits du porc, ont tous avancé; le maïs de 1-8, l'orge de 1-8 à 3-8, et les provisions de 7-12 à 12-1/2. Contrairement à ce qui s'est passé la veille, le volume des affaires n'a pas été considérable, mais le ton général du marché s'est amélioré matériellement. Le fait que la dépression de la journée précédente n'avait eu aucune répercussion sur les marchés européens a rendu les baissiers prudents. Winnipeg a envoyé la nouvelle de bonnes ventes pour l'exportation, et de bonnes ventes pour l'exportation ont été effectuées à Minneapolis, où toutes les minoteries qui avaient fermé leurs portes se sont rouvertes, à l'exception d'une.

Durant la journée, le blé livrable en décembre a fluctué entre 97 3/4 à 7-8 et 98 3/4, clôturant à 1-8 à 1-4 net en hausse de vendredi à 98 3-8 et 98 1-2.

POWERFUL MINING COY.

10,000 ACTIONS A VENDRE à 10c. Ecrire caster 22 "Le Canada".

ST-CYR, GONTHIER & FRIGON,

103 ST-FRANCOIS-XAVIER TEL. MAIN: 2731

ACHAT ET VENTE DE DEBENTURES MUNICIPALES ET SCOLAIRES.

Un Triomphe dans le Raffinage du Sucre.

St-Lawrence Crystal Diamonds

Les petites tablettes ou blocs de sucre cristallisé d'un blanc pur brillant, toutes les tablettes étant d'une forme et de dimensions uniformes. Un sucre de table "fancy" attrayant et tant, un ornement particulier pour la table.

The St-Lawrence Sugar Refining Co., Ltd. MONTREAL

PETITES ANNONCES

A VENDRE

A VENDRE — Une bonne Express. S'adresser à James Halpin, 655 rue Visitation. 24-n-P-A

SITUATIONS VACANTES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 24 Craig-Est, entre Glosford et Bonsecours. Main d'œuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure. — URBAIN LAPOINTE, Gérant. 266-n-P-A

DIVERS

MARIEZ-VOUS. — Journal matrimonial contenant des centaines d'annonces nouvelles de personnes désirant se marier, de toutes les parties du monde, riches, pauvres, jeunes, vieilles, protestantes, catholiques, envoyés sous enveloppe, franco. S'adresser à "The Correspondent" Toledo, Ohio. 183-26-P-A

CARTES POSTALES en relief, en or, et coloriées, pour la Toussaint, le Jour d'Actions de Grâce, Noël, Nouvel An, assorties de la douzaine, maille payée. B. Howie, Beebe, Qué. 183-26-P-A

A LOUER

A LOUER. — Cinquante logements, dans le centre de la ville, \$5.00 à \$20.00 par mois, aussi un magasin, coin St-Norbert et Cadieux. Méseage à vendre. S'adresser au propriétaire, 55 rue St-Norbert. Tél. Est 1838. 176-64-P-A

Scotian	...	Moville	...	Oct. 21
Canada	...	Liverpool	...	Oct. 21
Ramore	...	Anvers	...	Oct. 23
Exchange	...	Manchester	...	Oct. 23
Sokoto	...	Mexico	...	Oct. 23
Huron	...	Middleboro	...	Oct. 24
Mount Temple	...	Anvers	...	Oct. 26
Manxman	...	Avonmouth	...	Oct. 26

FAITS DIVERS

Le jeune Désilets succombe à ses blessures

Malgré un léger espoir qu'aurait eu pendant quelques heures les médecins, le jeune Henri Désilets est mort hier matin à l'hôpital Général des suites de blessures reçues au cours d'un accident d'automobile sur l'avenue Hôtel de Ville, mardi soir dernier. Les nombreuses et terribles blessures qu'il avait reçues, pour lesquelles on lui avait fait de nombreuses opérations, ont été fatales. Demain, mardi, une enquête sera tenue par le coroner sur les conditions dans lesquelles s'est produit ce fatal accident.

En tombant d'un tramway

Madame Shopinger, demeurant au No 52 rue Ontario Ouest, est tombée d'un tramway, au coin des rues St-Laurent et Dorchester, samedi. Dans sa chute la tête s'est infligée une blessure à la tête: elle a été conduite chez elle sous les soins du Dr Wiseman.

Il tombe sous une voiture

Un petit garçon du nom de Harry Levin, âgé de 7 ans, a été victime d'un accident samedi dernier sur la rue St-Urbain. Traversant la rue au moment où M. Joseph Labelle, demeurant 1235 Drolet, arrivait avec sa voiture, le petit garçon fut frappé par le cheval et renversé. Conduit à l'hôpital Général, la médecine ont déclaré qu'il n'avait aucune blessure grave, mais que le petit blessé serait obligé de rester sous leurs soins pendant quelques jours.

Les bouges se vidant

Sur la rue St-Denis et sur la rue Vitré, les agents de la brigade de moralité ont opéré deux descentes dans deux maisons samedi soir. Les pensionnaires de ces maisons devront comparaître devant le recorder sous l'accusation d'avoir occupé une maison de désordres.

Il tombe à fond de cale

Un ouvrier débardeur du nom de Emile Bouchard, demeurant rue Berestford, est tombé à fond de cale d'un steamer, au quai Edouard VII. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où il souffre de contusions multiples sur le corps et d'une plaie au cuir chevelu.

UNE ASSURANCE POUR LES OUVRIERS

Le gouvernement de Washington vient d'adopter une loi intéressante.

EN ROUTE POUR MONTREAL.

Manchester	Oct. 14
Corporation Manchester	Oct. 14
Monmouth	Oct. 17
Albania	Oct. 17
Southampton	Oct. 17
Montfort	Oct. 19
Headtown	Oct. 19
Fowey	Oct. 19
Manchester	Oct. 19
Spinner	Oct. 19
Cairntown	Oct. 19
Rakia	Oct. 20
Newcastle	Oct. 20
Saturnia	Oct. 21
Glasgow	Oct. 21
Jacoma	Oct. 21
Cadiz	Oct. 21
Sokoto	Oct. 21
Mexico	Oct. 21
Sardinia	Oct. 21

103 ST-FRANCOIS-XAVIER

TEL. MAIN: 2731

ACHAT ET VENTE DE DEBENTURES MUNICIPALES ET SCOLAIRES.

Un Triomphe dans le Raffinage du Sucre.

St-Lawrence Crystal Diamonds

Les petites tablettes ou blocs de sucre cristallisé d'un blanc pur brillant, toutes les tablettes étant d'une forme et de dimensions uniformes. Un sucre de table "fancy" attrayant et tant, un ornement particulier pour la table.

The St-Lawrence Sugar Refining Co., Ltd. MONTREAL

PETITES ANNONCES

A VENDRE

A VENDRE — Une bonne Express. S'adresser à James Halpin, 655 rue Visitation. 24-n-P-A

SITUATIONS VACANTES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 24 Craig-Est, entre Glosford et Bonsecours. Main d'œuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure. — URBAIN LAPOINTE, Gérant. 266-n-P-A

DIVERS

MARIEZ-VOUS. — Journal matrimonial contenant des centaines d'annonces nouvelles de personnes désirant se marier, de toutes les parties du monde, riches, pauvres, jeunes, vieilles, protestantes, catholiques, envoyés sous enveloppe, franco. S'adresser à "The Correspondent" Toledo, Ohio. 183-26-P-A

CARTES POSTALES en relief, en or, et coloriées, pour la Toussaint, le Jour d'Actions de Grâce, Noël, Nouvel An, assorties de la douzaine, maille payée. B. Howie, Beebe, Qué. 183-26-P-A

A LOUER

REVUE IMMOBILIERE

Le nombre des enregistrements au bureau d'Hochelaga et Jacques-Cartier, la semaine dernière, a presque chaque jour dépassé la centaine. Les ventes ont été naturellement très nombreuses et, en nombre, elles ont constitué un nouveau record, dépassant pour les trois bureaux le chiffre de 300, dont 30 seulement pour Montréal Est et Montréal Ouest.

Quant au total des prix de vente, il dépassera \$1,700,000, restant quelque peu en-dessous de la semaine précédente.

Deux ventes remarquables dans le quartier St-Joseph, partie est, entre la gare Bonaventure et la rue McGill: Une propriété rue Notre-Dame Est a été vendue \$14 le pied carré; et une autre, rue St-Jacques, en face du square Victoria: l'emplacement où était autrefois le "Herald" avant l'écroulement de son réservoir, a été vendue à \$30 le pied carré à un capitaliste parisien.

C'est d'un excellent augure que de voir les capitaux français s'intéresser à la propriété immobilière à Montréal.

A signaler des ventes de résidences privées à des prix de \$18,000, \$28,500, \$35,000 et \$42,000. Ainsi qu'un bloc de magasins et logements avenue Laurier, coin St-Denis et Rivard, payé \$63,000.

La sarabande des prix des terrains à bâtir dans l'Ouest et dans le Nord-Ouest, à Westmount et à Outremont et au quartier Laurier se continue. On a vendu \$230 le pied sur l'avenue du Parc, quartier Laurier.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rues	Quartiers	Prix le pied
Parthenais	St-Martin	28 1-2 à 31c
Gauthier	St-Martin	30 c
Bordeaux	Papineau	43 1-2c
St-André	Lafontaine	\$1.45 c
Avenue des Pins	St-André	\$2.00 c
Redpath	St-André	\$2.00 c
Avenue Dickson	Longue-Pointe	25 c
Avenue Lebrun	St-Martin	20 c
Avenue Amity	St-Martin	26 c
St-Catherine	Hochelaga	75 c
Avenue Delorimier	Delorimier	50 c
Dorion	St-Martin	18 c
Fullum	St-Martin	20 c
Fabre	St-Denis	45 5-8c
Garnier	St-Denis	30 c
Châteaubriand	St-Denis	18 1-4c
St-Hubert (Nord)	St-Denis	22 1-2c
Marquette	St-Denis	20 c
Esplanade	Laurier	59 c
Avenue du Parc	Laurier	\$1.20 à \$2.30
Jeanne Mance	Laurier	77 1-2 à \$1.00
Alma	Laurier	25 c
Hutchison	Laurier	60 c
Berri	Abundant	14 c
Ave. Maplewood	Mont Royal	45 3-4c
Ave. Hampton	N.-D. de Grâce	35 c
Ave. Grey	N.-D. de Grâce	30 c
Ave. Chapleau	N.-D. de Grâce	30 c
Dagenais	St-Henri	25 c
Notre-Dame-Ouest	St-Henri	40 c
Ryde	St-Gabriel	25 c
Ave. LaSalle	Maisonnette	40c à 70 c
Ave. William David	St-Henri	31 1-2c
Ave. Desjardins	St-Henri	30 c
Ave. Jean d'Arc	St-Henri	30 c
Ave. Pie IX	St-Henri	35 c
Ave. Cinqmilles	St-Henri	40 1-4c
Ave. Bloomfield	Outremont	70 c
Ave. Roskilde	Outremont	50 c
Boul. St-Joseph	Outremont	\$1.00
Ave. Bernard	Westmount	78 c
Ave. Quérbes	Westmount	45 c
Ave. MacDonald	Westmount	55 c
Durocher	Westmount	55c à 77 1-2c
Ave. Westmount	Westmount	52 3-4c
Ave. Belmont	Westmount	50 c
West Crescent Heights	Westmount	50 c
Bruc	Westmount	75 c
Ave. Grosvenor	Westmount	54 3-4c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers:

Quartier	Prix
St-Martin	\$21,000
Papineau	6,083
Lafontaine	3,900
St-Louis	42,292
St-Laurent	75,700
Total Montréal Est.	\$148,981

Quartier	Prix
St-George	\$91,500
St-André	136,234
St-Joseph	381,870
Total Montréal Ouest.	\$609,604

Quartier	Prix
Longue-Pointe	\$5,950
Rosemont	3,411
St-Martin	4,125
Hochelaga	55,763
Delorimier	59,479
Duvernay	157,005
St-Jean Bte.	28,291
Laurier	165,579
Abundant	4,100
Bordeaux	8,157
Mont-Royal	2,500
Côte des Neiges	300
Notre-Dame de Grâce	80,995
St-Henri	62,320
St-Gabriel	1,000
St-Paul	600
Emard	2,640
Maisonnette	61,378
Outremont	77,697
Westmount	132,150
Verdun	16,475
Total Hochelaga et Jacques-Cartier.	\$951,855

Total général. \$1,710,400

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 21 octobre 1911.

DIVISION DE MONTREAL-EST.

Quartier Ste Marie
bois, terrain de 10 x 50, Olivier et Jos. Payette à Mme Charles Mackay. \$7,500. — 13461.

Quartier Larivière
bois et brique, lot No. 1318, terrain de 87 x 45, Aurèle Benard à Amédée Lamotte. \$5,000. — 13462.

Quartier Papineau
Rue Kent, No. 55 à 59, maison en bois et brique, lot No. 456, terrain de 106 x 120, The Laurie Engine Machine Co. Ltd à John M. Guérin. \$5,239.50. — 13423.

Quartier Saint-Joseph
Avenue des Pins Est, No. 186 à 190, maison en pierre et brique, lots Nos 942-13-14, 943-15-16 et terrain de 24 x 120, Henri R. N. N. à L. A. Gagnier et O. Constantineau. \$12,500. — 13425.

Quartier St-Laurent
Rue Sherbrooke Ouest, No. 22, maison en pierre et brique, partie du lot No. 125, terrain de 10 x 110, The Terrace Land Co. Ltd à Albert H. Holt. \$15,000. — 13426.

Quartier St-Antoine
Rue St-Antoine, No. 490 à 499, maison en pierre et brique, lot Nos 1257-2 et 1257-3, terrain de 48 x 123, Orléans Lamoureux à O. Massicotte et C. L. 13427.

Quartier Dorchester
Dorchester Ouest, No. 790, maison en pierre et brique, lot No. 1257-4, terrain de 48 x 123, Orléans Lamoureux à O. Massicotte et C. L. 13428.

Quartier Repatha
Rue Repatha, la 1-2 N. E. du lot No 1256-251, terrain de 7371 pieds. The Terrace Land Co. Ltd à Charles E. Gudevult. \$16,742. — 151427.

Quartier Souvenir
Rue Souvenir, No. 11, maison en bois et brique, partie du lot No. 1256-251, terrain de 7371 pieds. The Terrace Land Co. Ltd à Charles E. Gudevult. \$16,742. — 151427.

Quartier Guy
Rue Guy, No. 393, maison en brique, partie du lot No. 1590, terrain de 25 x 120, The Terrace Land Co. Ltd à Charles E. Gudevult. \$16,742. — 151427.

